

NOTICE TECHNIQUE

PROFYL PK 50

Spécialité anti-acarienne et anti-mites à base d'huiles essentielles de plantes pour l'entretien des textiles en milieu aqueux.

CARACTERISTIQUES :

ASPECT :	liquide
DENSITE A 20° C :	1,00
pH à 1% dans l'eau :	7 à 7.5
SOLUBILITE :	soluble dans l'eau.
TOXICITE (orale/rat) :	DL ₅₀ > 5000 mg/kg

Bien agiter avant emploi

Craint le gel

DOMAINES D'UTILISATION :

Le **PROFYL PK 50** possède une activité spécifiquement acaricide et anti-mites en agissant tant au stade larvaire qu'au stade adulte.

En effet, nos laboratoires ont mené des études précises pour la mise au point d'une formulation permettant d'éliminer les acariens présents dans les textiles structurés et souvent mis en cause dans les phénomènes d'allergie ainsi que les mites responsables de la détérioration des textiles naturels.

DOSES D'EMPLOI

La dose d'emploi de **PROFYL PK 50** est de **1%** (1 g de **PROFYL PK 50** pour 100 g de textile à traiter). Le traitement à base de **PROFYL PK 50** doit être effectué en post traitement, à la fin du cycle de nettoyage. Il est recommandé d'appliquer le **PROFYL PK 50** seul.

Le **PROFYL PK 50** s'applique en plein bain en milieu aqueux à pH légèrement acide (4 à 6) avec un rapport de bain recommandé au maximum de 1/10. Un rapport de bain plus important (jusque 1/50) est toléré (nous consulter). Le séchage du textile traité peut s'effectuer à température ambiante ou inférieure à 100°C (15 à 30 minutes).

Le **PROFYL PK 50** peut aussi être appliqué par pulvérisation en machine sous réserve que l'imprégnation soit impérativement homogène. Le séchage s'effectue ensuite à une température inférieure à 100°C.

L'imprégnation peut s'effectuer sur textile mouillé, sous réserve d'appliquer la dose effective de 1% de produit par rapport au poids de textile sec.

Dans le cas où le **PROFYL PK 50** serait appliqué en combinaison avec un autre produit, il appartient au client professionnel du nettoyage d'effectuer un essai préalable afin de vérifier la compatibilité de performances des deux produits. Le cas échéant, informer Breyner au préalable.

LES INFORMATIONS TECHNIQUES FOURNIES DANS LA PRESENTE NOTICE RESULTENT DE TESTS REALISES POUR DES APPLICATIONS SPECIFIQUES. AVANT L'UTILISATION DU PRODUIT DANS LES APPLICATIONS CORRESPONDANTES, IL APPARTIENT AU CLIENT D'EN VERIFIER PREALABLEMENT LES PERFORMANCES COMPTE TENU DE SES PROPRES CRITERES D'APPRECIATION D'UNE PART ET DE SES CONDITIONS SPECIFIQUES DE MISE EN ŒUVRE DU PRODUIT, D'AUTRE PART.